



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

CABINET

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

* * *

À l'occasion de la commémoration du 97^{ème} anniversaire de la victoire de 1918, une prise d'armes aura lieu place du Général De Gaulle, **le mercredi 11 novembre 2015 à 10 heures.**

À l'issue de cette cérémonie, un cortège se rendra au monument aux morts des deux guerres, où des gerbes seront déposées par les autorités et les associations patriotiques.

Outre la présence traditionnelle des anciens combattants, une large participation de la population et notamment celle de la jeunesse est vivement souhaitée.

Afin de vous transporter sur les lieux de commémoration, un car sera mis à la disposition depuis la maison du combattant.

**Pour le Préfet,
Le Chef de Cabinet,**

Le préfet,

Alain CAZENAVE